Messieurs

Connessant avec combien de plaisir vous saisissez les
occassions d honnoré par vos attentions ceux qui
prennent la liberté de vous ecrire permettez
Messieurs que en peu de mots jaye lhonneur
de vous representé par cellecy que lanné derniere
mois de jeanvier 1744 ayiant eté appellé
dans la paroisse de vernoue de pandante de
ce Balliage pour y voir unne ffamme tres
incomode pour mieux dire tres mal d'une
hydropisie ascite presque universelle ayiant
receu tous les sacrements hors detat de pouvoir
supporté lopperations de la paracintesse ny
les autres secours que lart & lexperience
nous indique par un des vrais secrets de la
medecine apres avoir disposé mon sujet
jay mis en usage un remede dont j'en ay fait
la decouverte que la malade a pris un
matin dans du vin blanc ce qui peut

ARC 57 n° 148

se prandre dans toutes autres choses Le evacuations quelle
a eüs pendant dix a douxe jours Consecutifs
de Lhumeur, propre cause de sa maladie La guerri
radicalement sans La voir fatiqué nullement
ny interrompus Le repos ordinaire La
preuve en est si Convinquante que pour le
peu que Messieurs juge a propos den prendre
Connoissence jose me flatté que toute La paroisse
en general sur tous les plus notables sel feront
un vray plaisir de Le certiffié toute & quant
fois que l'on Les en requerevoit javois prie La
Liberté de vous en donner plustost avis Messieurs
si ce nest que apres deux mois de guerison parfaite
La dite malade est devenus grosse de La
quelle grossesse j'en ay voulus voir les suites
suites pendant les neuffes mois & depuis ont
eté tres heureuxe ce qui prouve en core
plus, La Bonte & La reussitte de ce remede
que si il etoit Connus il ne seroit plus questions
de paracintesse, scarifications, cauterre, ny
dautre secours chirurgicale qui ne sont
que un peu plus trainé Le jours de ceux
qui ont Le Malheur destre attacqué de
cette facheuxe Maladie je me renferme
dans Le reste etant inutile de vous rapporté
Messieurs Les causes de cette maladie puisque
vous scavez que nous navons jamais de
maladie sens cause je me Contenteray
de prendre La Liberté de vous
assurer Messieurs de mes tres humble
obeissences & de me dire avec un tres

profond respects

Messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

Votre tres humble tres
soumis obeissant
serviteur Roulx [illegible]
chirurgien a [illegible]
le 24 fevrier 1745